



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/C.4/32/5  
5 octobre 1977  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session  
QUATRIEME COMMISSION  
Point 24 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DU TIMOR ORIENTAL

Demande d'audition

Note du Secrétariat : Le texte de la communication ci-après est distribué aux membres de la Quatrième Commission conformément à une décision prise par la Commission à sa 3ème séance, le 5 octobre 1977.

Lettre datée du 26 septembre 1977, adressée au Président de la Quatrième Commission, par M. José Ramos-Horta, membre du Comité central du Frente Revolucionária Timor Leste Independente (FRETILIN)

Compte tenu du fait que le point intitulé "Question du Timor Oriental" va être examiné sous peu, à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, je demande qu'une audition soit accordée à une délégation du FRETILIN. Celle-ci sera composée de Mari Bin Hamud Alkatiri, Ministre des relations étrangères, de José Ramos-Horta, Ambassadeur et de Leonel Sales de Andrade, Conseiller.

Le Membre du Comité central du Comité  
exécutif et du Comité politico-  
militaire du FRETILIN,

(Signé) José RAMOS-HORTA